



# Le Paulinoix



## Loisirs et événements

### TOURNOI DE BALLE DES FAMILLES

19-20-21 août



19 AOÛT DÈS 19 H

Mot du maire  
Début du tournoi  
Nourriture et rafraîchissements

20 AOÛT

Dès 8 h :  
Parties de balle  
Nourriture et rafraîchissements  
Dès 10 h : Jeux gonflables



19 H NOTORIOUS

Spectacle en plein air gratuit  
- Hommage aux années 80

21 AOÛT

Dès 9 h :  
Parties de balle  
Nourriture et rafraîchissements

**13 h : Spectacle**  
**Les 4 Chevaliers 10 \$**  
(12 ans et moins : gratuit)

16 h : Finale du tournoi



**DE L'HUMOUR A COUP SUR !**

**Les 4 Chevaliers**  
Fondés par Claude Patvin  
Depuis 1963

**VS**

**SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX**      **959, RUE PINCIPALE**

<b>21 AOÛT</b>	<b>13H</b>	<b>LIEU</b>	<b>BILLETS CONTACT 10 \$</b> 450-291-3166
<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>		

Les 4  
chevaliers

## Le conseil municipal en bref

### Mars/Avril

- Maintenance préventive planifiée pour les surpresseurs pour le traitements d'eaux usées.
- Suivi du rapport d'enquête du CIME: décembre 2020.
- Programme d'aide à la voirie locale—Volet projets particuliers d'amélioration.
- Vente de gré à gré: partie faciale Scott AV-3000 Sureseal.
- Achat d'un radar pédagogique.
- Installation du système Ange-Gardien à la station de pompage.
- Achat d'habits de combat pour le service de sécurité incendie.
- Entretien des camions du SSI.
- Achat de grillage et poteaux pour patinoire extérieure.
- Contribution financière pour le chauffage de locaux à l'église.
- Adoption du règlement 422-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
- Reconduction de l'entente relative à l'aide financière municipale—Aréna Régional Lareau.
- Aide financière pour le bureau d'accueil touristique à Parcs Canada.
- Octroi de contrat pour les pompage, conditionnement, transport et dispositions des boues des étangs 1, 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées.
- Dépôt du rapport d'audit portant sur la transmission des rapports financiers au MAMH.
- Demande de plants d'arbres dans le cadre du projet de plantation et de distribution de plants d'arbres pour le printemps 2022.

- Installation de détecteur de perte de phase sur les démarreurs pour les moteurs surpresseurs.
- Achat barre lumineuse pour le camion de voirie.
- Formation sur la station de pompage et valves/contrôleurs Airvac.
- Achat adaptateur de remplissage des cylindres 4500 psi—banque d'air.

### Mai/Juin

- Demande au MTQ en vue du réaménagement de la rue Principale.
- Adoption du règlement 421-2022 établissant la tarification des biens et services municipaux et les modalités applicables à la location de salle.
- Entente de service avec l'autorité 9-1-1 prochaine génération.
- Demande d'entente d'entraide automatique avec la municipalité de Napierville.
- Adoption du plan de mesures d'urgence.
- Achat d'un défibrillateur (DEA) pour le Centre Paulinoix.

**POUR LIRE LES PROCÈS-VERBAUX**



*Source: Chantal Surprenant  
Secrétaire administrative*

**Forêts, Faune  
et Parcs**

**Québec**



## La rage du raton laveur

La situation de la rage du raton laveur dans le sud du Québec et au sud de la frontière américaine étant en nette amélioration dans les dernières années, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs maintient l'arrêt des opérations d'épandage d'appâts vaccinaux en Montérégie pour une deuxième année consécutive.

Les opérations de surveillance rehaussée en Montérégie sont cependant maintenues et constituent désormais le principal outil pour lutter contre la rage du raton laveur. C'est pourquoi nous demandons à tous les citoyens de signaler la présence de raton laveur, mouffette ou renard trouvé mort ou qui semble malade, paralysé, désorienté ou anormalement agressif.

Pour signaler la présence de ces animaux suspects en toute saison, composez le 1 877 346-6763, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 ou en tout temps au [Québec.ca/rageduratonlaveur](https://www.quebec.ca/rageduratonlaveur).

## Service Alerte Municipale (SAM)



La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix souhaite rappeler à nouveau à ses citoyens l'utilisation du système d'alertes municipales (**SAM**).

Notre application Web vous transmet rapidement par messages téléphoniques, messagerie texte ou par courriels, selon votre choix, les alertes municipales importantes. Nos alertes vous parviendront au moment opportun, où que vous soyez. Notre service est sans frais et permet le désabonnement en tout temps. Vous n'avez qu'à visiter le site [www.ileauxnoix.com](http://www.ileauxnoix.com) et vous y inscrire facilement.

Pour ceux et celles qui ne possèdent pas d'accès à Internet, vous pouvez communiquer avec la municipalité au 450 291-3166, poste 2301.

Dès votre inscription, vous serez informés via le média choisi, des alertes émises par la municipalité, telles qu'avis d'ébullition, fermeture de rues, problèmes au réseau d'assainissement, inondation, etc.

## DATE À RETENIR

# Collectes de feuilles

**Samedi 12 novembre 2022, dès 7h**



La prochaine collecte de feuilles aura lieu le **samedi 12 novembre dès 7h** sur l'ensemble du territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Pour nous assurer de collecter uniquement des feuilles, seuls les sacs en papier et les sacs de plastique orange ou transparents seront collectés.

Aucune autre matière ne doit être déposée dans ces sacs (aucune branche).



## Calendrier de déploiement de la fibre optique dans la MRC du Haut-Richelieu

MUNICIPALITÉS		PROJETS		Étapes de déploiement					
		Objectif réseau disponible chez le client		1- Relevés poteaux Terrain	2- Conception des plans	3- Demande de permis	4- Réception des permis	5- Construction du réseau	6- Réseau disponible chez le client
Noyan	Éclair	mai		100%	100%	100%	100%	100%	100%
Venise-en-Québec	FLBU	Juillet		100%	100%	100%	100%	100%	100%
Saint-Sébastien	Éclair	Juillet		100%	100%	100%	100%	51%	0%
Saint-Blaise-sur-Richelieu		Août		100%	100%	100%	45%	14%	0%
Henryville		Septembre		100%	100%	100%	85%	41%	0%
Mont-Saint-Grégoire		Septembre		100%	100%	100%	80%	50%	0%
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix		Septembre		100%	100%	100%	100%	0%	0%
Sainte-Brigide-d'Iberville		Septembre		100%	100%	100%	100%	37%	0%
Sainte-Anne-de-Sabrevois		Septembre		100%	100%	100%	90%	19%	0%
Saint-Alexandre		Septembre		100%	100%	100%	95%	0%	0%
Saint-Valentin		Septembre		100%	100%	100%	100%	100%	0%
Lacolle		Septembre		100%	100%	100%	85%	41%	0%
Saint-Georges-de-Clarenceville		Septembre		90%	0%	0%	0%	0%	0%
Saint-Jean-sur-Richelieu		Septembre		100%	100%	75%	20%	0%	0%

**Veillez prendre en note que la construction du réseau peut uniquement commencer lorsque les permis ont été reçus en totalité pour un secteur donné.**

Après plusieurs mois de travail sur le terrain et plusieurs échanges avec le Ministère du Conseil exécutif (MCE), IHR Télécom confirme les adresses qui seront desservies dans le cadre du projet Éclair II dans la MRC du Haut-Richelieu et Brome-Missisquoi. Au total, c'est environ 900 foyers qui auront accès à Internet haute vitesse grâce au réseau de fibre optique de IHR Télécom via ce programme de subvention.

### Une page...En déploiement

Pour permettre aux futurs abonnés de suivre de déploiement du réseau en cours dans leur municipalité, IHR Télécom lance une nouvelle page sur leur site Web qui regroupe les détails des projets en cours de déploiement. Les citoyens pourront donc consulter les calendriers de déploiement par région ainsi que le plan des projets de fibre optique en cours. Dès maintenant, les résidents du Haut-Richelieu et de Brome-Missisquoi sont invités à consulter la [page web En déploiement](#) pour vérifier si leur adresse se trouve sur le plan de déploiement d'un projet avec IHR Télécom.

### Un plan de déploiement en évolution

IHR Télécom confirme les adresses qui figurent sur le plan de déploiement en date d'aujourd'hui, mais il y a encore de la place pour des ajouts.

### Projet Éclair II

Annoncé en juillet dernier par le gouvernement du Canada et du Québec, le volet Éclair II de l'Opération haute vitesse Canada-Québec a pour but de desservir les foyers dépourvus d'Internet haute vitesse.



Pour plus d'informations, contactez le service à la clientèle au 450 346-0057 ou <https://ihrtelcom.com/en.deploiement/>

## Nouveaux arrivants

La municipalité est heureuse de souligner l'arrivée de plus de **50 nouvelles familles** depuis le début de l'année !

Nous vous souhaitons la plus cordiale des bienvenues à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Afin de faciliter votre arrivée, nous avons préparé une petite trousse de bienvenue où sont regroupées la plupart des informations pertinentes à connaître.



## L'ARTERRE

### Accompagner - Jumeler

#### Propriétaires agricoles et fonciers recherchés

Avez-vous pensé à un **transfert non apparenté**?

Possédez-vous des **parcelles de terre** ou des **bâtiments inexploités**?

**Cherchez vous** un **partenaire d'affaires**?

Bénéficiez d'une banque de candidatures en ligne gratuite!



#### Aspirants-agriculteurs recherchés

Vous avez un projet **d'établissement en agriculture** et souhaitez acquérir une **entreprise agricole**?

Vous recherchez **une terre ou une ferme** pour développer **votre projet**?

Accompagnement individualisé tout au long du processus de jumelage.

Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre de ces questions, le service **L'ARTERRE** est pour vous!

Profitez d'une **approche personnalisée** et d'une entente sur mesure par l'entremise de votre agente de maillage.

Visitez le site de l'ARTERRE pour connaître tous les détails ou contactez Maryse Bernier au 450 888-5199 ou par courriel :

[arterre@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:arterre@mrcmaskoutains.qc.ca)



## Fauchage des abords de rues

Afin de limiter la floraison de l'herbe à poux et réduire au maximum la quantité de pollen qui est libéré, la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix procède à deux coupes des abords de rues par année (mi-juillet et mi-août).

Pour en savoir plus sur l'herbe à poux, les citoyens sont invités à poser des gestes pour limiter sa présence dans leur environnement.

### Pour y arriver, vous pouvez:

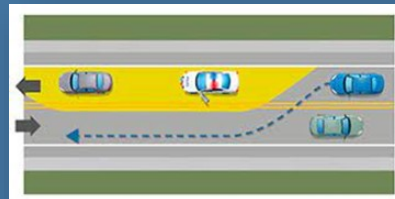
- Arracher à la main ou déraciner la plante de votre terrain avec un outil de jardinage dès que vous la voyez;
- Tondre l'herbe à poux;
- Empêcher l'herbe à poux de pousser en utilisant du paillis ou des plantes couvre-sol aux endroits dénudés de pelouse.

### Pour plus d'informations:

<https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux/>



Ministère  
des Transports  
Québec



### Le ministère des Transports rappelle l'importance de respecter le corridor de sécurité

Le ministère des Transports du Québec profite du début de la saison estivale pour rappeler aux usagers de la route l'importance de respecter le corridor de sécurité afin de protéger toutes les personnes qui interviennent sur le réseau routier, y compris le personnel du Ministère qui veille sur le réseau en tout temps.

Dans le cadre de leurs fonctions, certains travailleurs et travailleuses doivent immobiliser leur véhicule sur un chemin public pour y effectuer des interventions. Lorsqu'un véhicule d'urgence, une dépanneuse ou un véhicule de surveillance est immobilisé et que sa flèche jaune lumineuse, ses gyrophares ou ses feux clignotants sont actionnés, la conductrice ou le conducteur qui s'apprête à le dépasser doit respecter un corridor de sécurité. Après s'être assurés de pouvoir le faire sans danger, les usagers de la route doivent ralentir et s'éloigner le plus possible du véhicule immobilisé.

Les usagers de la route qui ne se conforment pas à cette règle s'exposent à des amendes de 200 \$ à 300 \$ ainsi qu'à l'ajout de 4 points d'inaptitude à leur dossier.



## Retour sur les portes ouvertes au Refuge de l'Île—Port de plaisance 125, 81e Avenue

Samedi le 9 juillet dernier, nous avons accueilli les citoyens de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix au Refuge de l'Île – Port de plaisance entre 10 h et 17 h pour profiter pleinement des installations et de la location d'embarcations gratuitement.

La température étant de notre côté cette journée-là, près de 150 personnes sont venues profiter des différentes activités sur place. Une trentaine d'entre elles ont eu le plaisir de louer différentes embarcations soit, kayak simple ou double, planche à pagaie et canot. D'autres ont préféré jouer au volleyball, badminton, jeu de fers ou de babette.

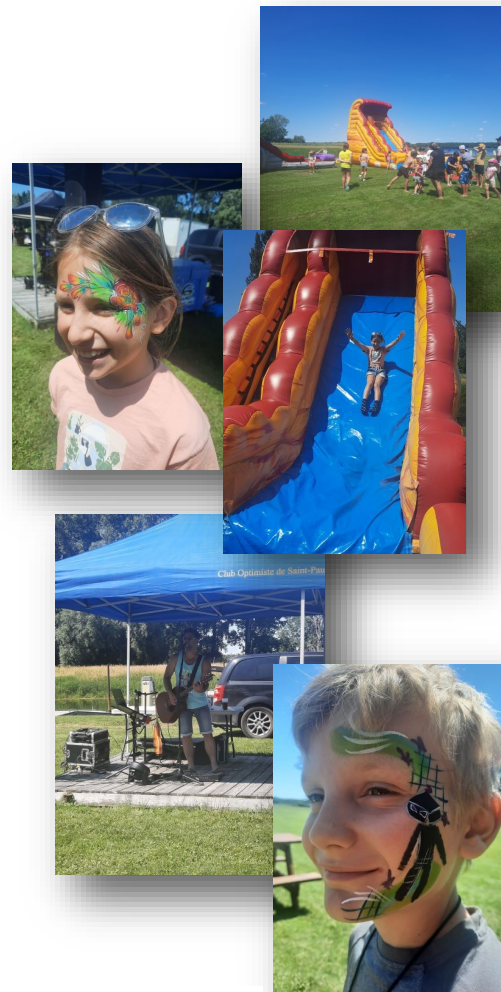
Nous avons été enchantés par le répertoire festif de Pascal Vanasse, qui a égayé cette journée par ses chansons entraînantes. Sabi Cuisine nous a conquis avec son offre de plats mexicains savoureux et tous ont pu désaltérer leur gosier grâce à la présence de Terre à Boire et ses bières fraîches et délicieuses.

Les enfants ont pu s'amuser dans les jeux gonflables et se faire peindre des dessins artistiques, grâce à la talentueuse maquilleuse venue pour l'occasion. Le Club Optimiste, quant à lui, offrait gratuitement des friandises glacées à ceux et celles voulant se rafraîchir !

Cette journée mémorable a été grandement appréciée par tous ceux qui s'y sont présentés! **Merci pour votre participation!**

Surveillez votre courrier pour les prochaines activités !

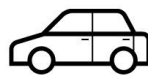
**Marion Côté**, *coordonnatrice aux loisirs et événements*



### Comment s'y rendre



Par la 79e avenue



Par la route 223



Par la rivière

### Location d'embarcations au Refuge de l'île—Port de plaisance jusqu'au 5 septembre

Embarcation	Non résident	Résidents de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix
Kayak Simple 1h ou 2h	20\$ ou 30\$	10\$ ou 15\$
Kayak double 1h ou 2h	25\$ ou 35\$	15\$ ou 20\$
Planche à pagaie 1h ou 2h	20\$ ou 30\$	10\$ ou 15\$
Canot 1h ou 2h	25\$ ou 35 \$	15\$ ou 20\$

### Chiens au Refuge de l'île - Port de plaisance

Lors d'une promenade au Refuge avec votre chien, veuillez SVP ramasser les excréments de ce dernier et en disposer dans la poubelle du site prévue à cet effet.

Travaillons ensemble afin de garder cet endroit propre!





# Sûreté du Québec



Rappelons que cette campagne, **lauréate du Prix Intersection de la SAAQ 2021**, revêt toute sa pertinence étant donné que la distraction au volant, particulièrement celle associée à l'usage du cellulaire, constitue l'une des premières causes d'accident au Québec.

Il est interdit pour un conducteur d'utiliser ou de tenir en main, ou de toute autre manière, tout appareil électronique pendant qu'il conduit. Cela inclut :

- tous les types de téléphones, du plus vieux modèle au plus récent;
- tous les types de tablettes numériques;
- tous les lecteurs multimédias (musique, vidéo, etc.);
- tous les types d'ordinateurs portables.

Vous pouvez par contre utiliser un dispositif mains libres qui permet de vous servir de certaines des fonctions de votre appareil sans avoir à le manipuler. Vous pouvez aussi utiliser votre cellulaire sans dispositif mains libres à condition que :

- votre téléphone soit installé sur un support fixé à l'auto;
- l'écran ne vous empêche de conduire ou de voir la route;
- l'appareil affiche uniquement les informations pertinentes à la conduite; vous puissiez consulter et faire fonctionner l'appareil sans que ça gêne votre conduite.

## SANCTIONS

Utiliser un cellulaire ou un appareil électronique portatif ou consulter un écran sans respecter les règles d'installation et d'utilisation, ou le manipuler de quelque façon que ce soit, en conduisant, entraîne automatiquement :

- une amende :
  - 1<sup>re</sup> infraction : de 300 \$ à 600 \$
  - Récidive (sur une période de deux ans) : le double de l'amende minimale, soit 600 \$
- une suspension immédiate du permis de conduire en cas de récidive (sur une période de deux ans) :
  - 1<sup>re</sup> récidive : 3 jours
  - 2<sup>e</sup> récidive : 7 jours
  - 3<sup>e</sup> récidive : 30 jours
- 5 points d'inaptitude

## CE QUI VEUT DIRE...

Que le seul fait de tenir en main ou d'une autre façon (par exemple, coincé entre l'épaule et le menton) un appareil électronique portatif en conduisant un véhicule routier, peu importe la raison, est illégal.

L'interdiction ne s'applique pas à un conducteur dont le véhicule est stationné de manière légale.

Dès que vous êtes au volant d'un véhicule routier et que vous êtes sur une voie de circulation, vous conduisez.

**Même si vous êtes arrêté à un feu rouge ou dans un bouchon de circulation, vous conduisez!**






# INFORMATIONS

## Déménagements et grands ménages

Lorsque vient le temps de quitter une demeure ou d'entreprendre un grand ménage, il est essentiel de connaître les moyens de disposer des objets dont on souhaite se départir.

Bien sûr, les objets réutilisables en bon état peuvent être revendus ou offerts à des organismes communautaires. Pour les articles arrivés à leur fin de vie utile, il faudra en disposer correctement puisque leur destination finale est rarement le bac d'ordures. Dans le tableau ci-dessous se trouve la liste des matières acceptées selon le service.

Matières	Destinations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meubles en bois, mélamine, plastique ou rotin</li> <li>. Matériaux de construction</li> <li>. Toilettes et lavabos</li> <li>. Tables</li> <li>. Miroirs</li> <li>. Carton de déménagement (défait)</li> <li>. Peinture et produits dangereux</li> <li>. Électroménagers</li> <li>. Téléviseurs et appareils informatiques</li> </ul>	<p>Écocentre</p> <p><b>Important:</b></p> <p>Ces objets NE SONT PAS admis avec la collecte des gros rebuts ou la collecte d'ordures</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Matelas</li> <li>. Divans</li> <li>. Tapis et toiles (roulés et attachés)</li> <li>- Meubles rembourrés.</li> </ul>	<p>Deux options:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collecte une fois par mois. Repérer cet icône  sur votre calendrier pour vos dates de collecte.</li> <li>2. Acceptés à l'écocentre durant les heures d'ouverture.</li> </ol>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Papier</li> <li>. Carton</li> <li>. Plastique (sauf le # 6)</li> <li>. Verre</li> <li>. Métal</li> </ul>	<p>Deux options:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collecte de matières recyclables</li> <li>2. Écocentres pour les surplus</li> </ol>

## Déménagements: Tout sur les bacs conformes

### Ordures: Obligatoire:

- ✓ Sur roues
- ✓ Prise européenne
- ✓ 240 litres ou 360 litres

### Interdit:

- ✗ Couleur autre que celles admises
- ✗ Moins de 240 litres
- ✗ Sans roues
- ✗ Bac de récupération

Couleurs admises: Vert (de préférence), gris ou noir.

Vous déménagez? Ce bac vous appartient! Vous pouvez l'apporter à votre prochaine demeure.



Les activités du club FADOQ Île-aux-Noix débuteront en septembre 2022. Voici le calendrier à conserver !

#### CALENDRIER DES ACTIVITÉS (2022-2023)

ACTIVITÉS	AOÛT 2022	SEPT. 2022	OCT. 2022	NOV. 2022	DÉC. 2022	JAN. 2023	FÉV. 2023	MARS 2023	AVR. 2023	MAI 2023
Déjeuners (8 h à 10 h) – Prix : 7.00\$			1	5	3		4	4	1	6
Soupers (sur réservation) (à partir de 18 h) – Prix : 15.00\$			14	18	16		17	17	21	19
Cabane à sucre (à partir de 11 h 30) - date à déterminer										
Vie Active (9 h à 10 h)	Tous les mardis matin à partir du 6 septembre 2022									
Tai Chi (10 h à 11 h)	Tous les lundis matin à partir du 12 septembre 2022									
Cardio (9 h à 10 h)	Tous les jeudis matin à partir du 8 septembre 2022									
Cartes – Poker (13 h à 16 h)	Tous les mardis après-midi à partir du 6 septembre 2022									
Cartes – Poker (19 h à 22 h)	Tous les jeudis soir à partir du 8 septembre 2022									
Pétanque	Remis à l'été 2023									
Quilles (bowling) (à partir de 13 h 30)	Tous les lundis à partir du – À déterminer									
Jeux des aînés	À déterminer en mai 2023									
Sacs de sable (13 h 30 à 15 h 30)	Tous les mercredis après-midi à partir du 14 septembre 2022									
AGA (Assemblée générale annuelle)	25 Avril 2023									

Pour obtenir plus d'informations sur les activités, veuillez contacter monsieur Michel Gauthier au 450 291-3079.

Vous désirez devenir membre du Club FADOQ Île-aux-Noix, contactez madame Lise Valois au 450 291-5656.

Source: Carmen Fortin,  
présidente

## En 2023, la municipalité fêtera son 125<sup>e</sup> !

Désirant souligner l'événement, nous sommes à la recherche de bénévoles pour former un comité spécial afin de préparer les festivités auxquelles se joindront des citoyens bénévoles intéressés par ces préparatifs.

**Une rencontre est prévue mardi le 23 août prochain à 19 h 30 à la salle des organismes.**

Au plaisir de vous rencontrer!

Pierre Bisailon, conseiller municipal

450 291-3043 [pierre.bisailon@ileauxnoix.qc.ca](mailto:pierre.bisailon@ileauxnoix.qc.ca)



## Les Crudivores

En collaboration avec le Centre de Femmes du Haut-Richelieu, le projet **Les Crudivores** est toujours en place cette année. Les bacs sont situés près du terrain de pétanque. Nous invitons tout citoyen intéressé à entretenir les bacs à mettre la main à la pâte !

Le contenu est une gracieuseté de la municipalité.

Plusieurs produits pourront être récoltés le temps venu!





## Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier

Les abonnés désirant connaître les plus récentes acquisitions de la bibliothèque n'ont qu'à se rendre sur le site Internet de la Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier. En cliquant sur « Nouveautés », ils sont alors en mesure de visionner nos nouveaux achats pour adultes et enfants. Ils peuvent même vérifier si le volume est disponible ou prêté. La liste est constamment mise à jour.

Si vous retournez vos volumes dans la chute à livres située à l'avant du Centre Paulinoix, veuillez les insérer dans un sac si possible. Cela empêche qu'ils s'ouvrent et soient abîmés par les livres déposés par d'autres usagers. Nos remerciements à ceux et celles qui ont déjà adopté cette façon de procéder.

Merci à Madame Carmen Caya, Cassandra Rioux-Hamel, Frédérique Charbonneau, Sarah Bisailon et Cédric Bisailon, qui ont bénévolement réorganisé le classement des albums pour enfants et des bandes dessinées. Un travail d'importance qui facilitera grandement l'accès à ces documents.

Nous sommes à la recherche de bénévoles intéressé(e)s à effectuer le prêt de volumes à la bibliothèque. Ce n'est pas compliqué, les abonnés sont sympathiques et cela peut vous demander aussi peu que deux heures par mois.

Nous vous souhaitons un bel été.

**Roger Langlois, responsable**



## Cercle de Fermières

Durant la pandémie, les membres ont travaillé à la maison. Sur l'image, une courtpointe cousue à la main, piquage au moulin, **16 800 morceaux de un pouce et 2 500 heures de travail**. Bravo à madame Johanne DeSenneville!

Nous avons repris nos activités. Notre local est toujours ouvert les lundis et mercredis. Appelez-nous au 450 291-3166, poste 2345, avant de vous déplacer. Pour les autres jours de la semaine, vous pouvez me joindre au 450 291-3609.

Si vous êtes intéressés par l'artisanat, vous pouvez joindre madame Ghyslaine Blais au 450 291-3405.

Il n'y a plus de période précise pour vous inscrire à titre de membre du Cercle de Fermières, vous pouvez dorénavant le faire en tout temps. Vous pouvez ainsi profiter de rabais chez plusieurs fournisseurs. De plus, vous recevez cinq (5) revues par année et profitez de professeures expérimentées dans toutes les activités artisanales: couture, tissage, tricot, broderie et plus.

Au plaisir de vous rencontrer.

**Christiane Fleury, présidente**



# Loisirs et événements

## Centre Paulinoix fermé

Nous avons malheureusement été dans l'impossibilité d'ouvrir le Centre Paulinoix cet été par manque de personnel. Nous espérons grandement trouver une ressource pour l'automne. Les intéressés peuvent transmettre leur CV à l'adresse suivante : [loisirs@ileauxnoix.qc.ca](mailto:loisirs@ileauxnoix.qc.ca) à l'attention de Marion Côté.

### Lundi

#### Zumba 19h

12 septembre au 19 décembre  
90\$ (6 participants minimum)

### Mardi

#### Karaté enfant 18h30

#### Karaté adulte 19h30

Début des cours : 23 août

### Mercredi

#### Yoga 10h ou 19h

14 septembre au 14 décembre  
140\$ ou 230\$/ 2 cours (9 participants minimum)

### Jeudi

#### Karaté enfant 18h30

#### Karaté adulte 19h30

Début des cours : 25 août

### Vendredi

#### Danse en ligne 13h30

16 septembre au 16 décembre  
140\$ (10 participants minimum)

### Samedi

#### Karaté 9h30 à 12h

Début des cours : 27 août

### Inscriptions

Vous pourrez bientôt vous inscrire en ligne! Mais en attendant, vous devez passer à la mairie du lundi au vendredi entre 8h et 16h et remplir le formulaire d'inscription ainsi que remettre le paiement **avant le 7 septembre 2022**. Pour informations, contactez moi. Marion Côté, 450-291-3166 poste 2303.



Pour les cours de karaté, renseignez-vous auprès de Michel Deslauriers au 450-348-9948.

### Ateliers et conférences

#### Bédéscope pour enfants

#### **2 octobre - gratuit**

Par François Kiraly, détails à venir

#### Cuisine économique

#### **23 octobre de 9h30 à 12h**

Par le Centre de femmes du Haut-Richelieu  
Inscription sur place à la Salle des organismes  
5\$ membres et 10\$ non-membres

#### Conférence "Vous avez dit zéro déchet?"

#### **26 octobre 19h - gratuit**

Association québécoise Zéro Déchet  
Salle des organismes

#### Confection de baume à lèvres/crème à mains

#### **Date à venir - 50 \$**

Association québécoise Zéro Déchet  
(10 participants minimum)

Toutes les informations concernant les ateliers et conférences vous seront acheminées durant le mois de septembre!